



Toujours à la recherche de sécurité, le Groupe Charles André (GCA) s'associe à Dometic pour sécuriser sa conduite

Lyon, France – le 23/11/2021

La vision des cyclistes et des piétons n'est pas chose facile pour les conducteurs de Poids Lourds dans un environnement citadin en raison de l'angle mort.

Les autorités gouvernementales se sont donné comme objectif de prévenir les accidents occasionnés.

C'est ainsi que le parlement Européen a rendu obligatoire au 1^{er} janvier 2021 la pose d'autocollants alertant les usagers sur le danger de l'angle mort.

Il a également rendu obligatoire d'ici 2024, la mise en place d'un système "anti angle mort". Ce système qui est doté de caméras, émet un son qui alerte les conducteurs lorsque des cyclistes et les piétons se déplacent dans l'angle mort du véhicule.

Soucieux de la sécurité, GCA a décidé d'anticiper cette obligation.

C'est dans ce contexte, que L'entreprise drômoise, leader dans les solutions de transport et logistique à l'industrie, s'est associé au Groupe Dometic, leader des solutions de confort et de sécurité, pour réaliser un test de 6 mois du système d'assistance à la conduite, avec vision angle mort. Il s'agit pour GCA d'une action préventive pour aider à tendre vers le « zéro accident », l'un des engagements de sa politique QHSE.

Le modèle Dometic BVS71000 avec caméra Dometic CAM1000, est un système complet qui est conforme aux exigences de l'UE. Une alarme extérieure peut aussi être ajoutée au système, afin de répondre aux exigences de la législation DVS en Grande Bretagne. Grâce à sa technologie sophistiquée, le Dometic CAM1000 peut distinguer les objets en mouvement des objets statiques, tels que les lampadaires, et ne provoque pas de fausses alertes, dont les occurrences pourraient déranger les conducteurs.

GCA et Dometic réalisent des tests afin d'évaluer la facilité de montage (évaluée à 2h30) et de maintenance du Dometic BVS71000. Le but est aussi d'avoir le retour d'expérience des conducteurs utilisant ce système sur des véhicules de type porteurs pour les livraisons urbaines sur l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.

À propos de Dometic

Dometic est une entreprise Suédoise historiquement issue du groupe Electrolux et devenue indépendante en 2001 qui emploie plus de 7.000 employés dans le monde. Depuis 20 ans, le groupe n'a cessé d'innover pour offrir plus de confort et de sécurité



à ses millions de clients lorsqu'ils sont mobiles. La mission de ses produits et solutions est de vous faire bénéficier du même confort qu'à la maison dans vos déplacements, qu'ils soient pour vos loisirs dans un camping-car, un van, SUV ou bien sur un bateau mais également lors de vos déplacements professionnels en Utilitaire, Poids Lourds ou bien en voiture. Dometic propose également des gammes à destination de l'hôtellerie, la logistique du dernier kilomètre ainsi que des caves à vin et bar mobile.

<http://www.dometic.com>.

A propos du Groupe Charles André

Fondé en 1932, et actuellement dirigé par Madame Delphine André, petite fille du fondateur, le Groupe Charles André (GCA) a su développer et diversifier ses activités historiques de transporteur routier de matières dangereuses. GCA est aujourd'hui capable d'intervenir sur toute la chaîne logistique dans des domaines comme l'aéronautique, l'alimentaire, l'automobile, le BTP et les minéraux, la chimie, la défense, l'énergie, l'environnement, le ferroviaire et la logistique urbaine. En 2020, GCA a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 Milliard d'Euros. Dans 15 pays, le Groupe compte plus de 9.200 personnes.

<http://www.charlesandre.com>

CONTACTS PRESSE

Dometic

Cathy Ghisdal

cathy.ghisdal@dometic.com

+33 (0)3 44 63 35 11

Groupe Charles André

Aurore Vidal

aurore.vidal@gcatrans.com

+33 (0)4 75 00 67 38